

« Pour vous accompagner, vous conseiller, vous aider à réaliser vos projets »



La recherche de logements locatifs

Analyse du besoin
Etablissement fiche
Recherche logement

Les aides à la location

Paiement du **dépôt de garantie**
Prêt sans intérêt
500 € Maxi remboursables sur 2 ans
Garantie des loyers dans le parc social
+ Garantie VISALE



Les aides aux jeunes apprentis ou alternants

Subvention non remboursable prenant en
charge partiellement les échéances du loyer.
100 € maxi par mois



La mobilité professionnelle

Le dispositif « Mobilité »
Changement de lieu de travail (+70 kms)

Prise en compte de certains frais
sur le site de départ ou sur le site d'accueil

Frais accompagnement recherche logement locatif
Subvention : 2 200 € Maxi

Pour autres dépenses finançables
Avance remboursable : 1 300 € Maxi
Taux = 1%

Contacts